

Suite de la page 1

Je tiens à ce que le Ministère soit un « lieu d'apprentissage ». Je suis convaincu qu'il est essentiel pour l'ensemble des employés de quelque organisation que ce soit d'investir continuellement dans de nouvelles compétences et dans de nouvelles connaissances. Le Ministère est résolu à gérer le processus de changement en fournissant l'appui et les ressources nécessaires. Nous devons définir nos besoins de formation et les meilleures façons de les combler. Chacun de nous doit également contribuer à ce que l'évolution du SIGNET et des autres produits de technologie de l'information tienne compte de nos besoins, de nos attentes et de nos exigences.

La gestion du changement organisationnel

Le monde, et le travail du Ministère, ont considérablement changé ces dernières années. La technologie, qui est à l'origine de bon nombre de ces changements, a eu — et continuera d'avoir — des répercussions fondamentales sur le fonctionnement du Ministère. Elle a aussi sur chacun de nous des effets considérables, et constitue par ailleurs souvent une source de frustration, du fait de ses limites.

Le Ministère est résolu à exploiter efficacement l'information et la technologie de l'information afin de s'acquitter, dans ce monde complexe, du mandat qui est le sien. En mars 1995, le SIGNET aura été installé dans la plupart des missions; notre infrastructure mondiale de technologie de l'information sera donc en place. Il

s'agit là d'une réalisation impressionnante, bien qu'elle ne constitue qu'un début. Notre préoccupation, au cours des trois prochaines années, consistera à examiner les façons de tirer le meilleur parti de cette infrastructure pour offrir des services de gestion de l'information (par ex., des applications ministérielles) qui contribueront à l'atteinte des objectifs et des priorités du Ministère. Lorsque j'envisage que dans trois ans, nous pourrions faire l'acquisition d'ordinateurs, de dispositifs de communication et de stockage qui seront dix fois plus puissants que ceux que nous exploitons aujourd'hui, je suis gagné par l'impatience de connaître les nouvelles possibilités et les nouveaux besoins qui en découleront. J'ai hâte de relever les défis qui nous attendent.

Quoi de neuf sur le SIGNET ?

La mise en oeuvre du Icondesk 4.4 et du SIGNET 1.1 débutera le 27 février

La mise en oeuvre du Icondesk 4.4 et du SIGNET 1.1 débutera le 27 février à l'administration centrale et dans les missions. La nouvelle version du Icondesk comprend de nettes améliorations. Le SIGNET 1.1, pour sa part, inclut de nouvelles fonctions dont une procédure d'accès au réseau plus rapide. A l'administration centrale, on prévoit que la mise en oeuvre s'échelonnera sur une période d'au moins deux mois.

Qui est responsable de la mise en oeuvre ? Comment s'effectuera la mise en oeuvre ?

La Section des opérations et du soutien informatiques (STOS) est responsable de la mise en oeuvre. Les clients de chaque division seront visités selon un horaire établi avec les directeurs.

Comment obtenir la formation pour le Icondesk 4.4 ?

La Direction des services à la clientèle (STC) contactera les clients du SIGNET et organisera des séances de formation d'une demi-journée

avant l'installation du Icondesk sur les stations de travail. Un aide-mémoire sera également remis à tous les clients.

Le Icondesk 4.4 sera-t-il vraiment plus facile à utiliser ?

Et bien oui! Le Icondesk 4.4 a été conçu en fonction d'accroître l'efficacité du travail des utilisateurs. Un fois familiarisés avec le produit, vous serez sûrement du même avis que Jim Eaton (GBTA) qui le considère plus rapide et plus convivial (voir «L'ère des pauses-café est révolue!», Nouvelles du SIGNET, le 16 janvier, 1995).

TRUCS DES USAGERS

Messages supprimés dans ICONDESK 4.3

Truc fourni par Bjørn Hermes (OSLO)

J'ai récemment découvert une fonction d'annulation dans la fenêtre Écrire une note du Gestionnaire boîte aux lettres. Si vous supprimez par

erreur un message complet, vous pouvez récupérer le texte supprimé au moyen des touches Ctrl-Z, qui permettent d'annuler la dernière opération effectuée.

Mise en garde importante : vous devez désélectionner le bloc de texte

récupéré en actionnant une des touches de déplacement du curseur (par ex., les touches de défilement vers le haut ou vers le bas), sans quoi le texte récupéré disparaîtra à nouveau au moment où vous recommencerez à introduire des données.